

Les marqueurs discursifs du désaccord en français et en roumain

Adriana Costăchescu
Université de Craiova

1. Introduction

Nous nous sommes proposé d'examiner le rôle complexe des marqueurs du désaccord et de l'exaspération dans le dialogue, de la perspective de la dimension interactionnelle de la conversation suivant les maximes conversationnelles de Grice (1975). Nous avons examiné les valeurs sémantiques et pragmatiques dans la conversation de marqueurs comme *ça suffit comme ça*, *assez*, *arrêtez*, *tais-toi*, *zut*, en français et leurs équivalents en roumain (*destul* ou *ajunge* « ça suffit », *gata* « arrête », *las-o* (*moartă*) « laisse ça », *taci* « tais-toi », *încetează* « arrête de le faire »).

Par rapport aux deux tendances principales qui se manifestent dans l'étude des marqueurs discursifs, la démarche pragmatique et fonctionnelle ou bien la démarche sémantique et contextuelle (Khachaturyan 2011 : 2), cette étude est plus proche à la première. Les expressions exprimant le désaccord sont du point de vue pragmatique hautement polyfonctionnelles, parce qu'elles sont employées tant comme marqueurs discursifs, (ils définissent la structure du texte), que comme marqueurs pragmatiques (ils signalant l'attitude personnelle du locuteur envers son interlocuteur ou envers une partie précédente du discours¹). Ces marqueurs semblent introduire une nouvelle dimension de la manifestation de la subjectivité du locuteur, subjectivité découlant non seulement de sa vision du monde, de ses connaissances, de son expérience et de ses perceptions (Khachaturyan 2011: 97), mais aussi de son état psychologique. Des auteurs comme Garric (1996) ou Molnier/ Levrier (1999) caractérisent comme 'marqueurs d'adéquation' (*adequacy markers*) des mots comme *vraiment* ou *sûrement*; de ce point de vue, les expressions étudiées ici peuvent être qualifiées comme 'marqueurs d'inadéquation', puisque le locuteur exprime son opposition au discours ou au comportement de son interlocuteur.

Le fait qui a attiré notre attention sur ce genre d'expressions est le fait qu'elles se trouvent en contraste avec le cadre théorique de Grice (1957, 1975), qui a construit une théorie conversationnelle de l'harmonie et de l'accord entre tous les participants à la communication. Après une présentation des éléments qui, selon notre corpus, sont les éléments les plus fréquents pour l'expression du désaccord, nous proposons une esquisse générale de la théorie de Grice pour montrer ensuite comment les marqueurs du désaccord confirment partiellement mais signalent aussi le fait que cette théorie nécessite un élargissement.

2. Brève description linguistique des marqueurs discursifs en français et en roumain

Les fonctions des marqueurs discursifs sont effectuées par un large éventail de moyens linguistiques (adverbes, interjections, verbes, etc.). Bien que Khachaturyan (2011) considère que ces marqueurs présentent non seulement une unité fonctionnelle, mais aussi une unité formelle, nous considérons que cette unité morphosyntaxique est très limitée et elle se manifeste seulement dans peu de champs sémantiques.

En interrogeant deux corpus de textes littéraires, l'un français, l'autre roumain, nous sommes en mesure de présenter une image générale de la manifestation linguistique de la divergence, allant du manque d'accord jusqu'à un désaccord net.

¹ De ce point de vue, les marqueurs discursifs sont proches de ce qu'on appelle un 'langage évaluatif', qui exprime l'attitude, les sentiments, les opinions du locuteur par rapport au message. L'étude des manifestations de la subjectivité dans le langage est une étude multidisciplinaire, impliquant la sociologie, la psychologie et l'informatique. En linguistique, l'intérêt pour cette facette du langage s'est manifesté à travers plusieurs théories, parmi lesquels la plus importante semble être la théorie des 'points de vue' (angl. *stances*). Pour détails, v. Farah Benamara/ Maite Taboada/ Yannick Mathieu (2017: 202, 204)

2.1. Le corpus français

En français, les marqueurs de désaccord appartiennent à plusieurs classes morphologiques, qui se sont développées en partant d'un syntagme verbal: adverbes, verbes à l'impératif, verbes impersonnels, interjections, expressions figées. Tous ces éléments sont liés par leur fonction commune: le locuteur interrompt le discours de son interlocuteur et il manifeste son insatisfaction, parfois même son agacement ou sa colère. Nous présentons une liste des marqueurs discursifs principaux.

- **Assez** est un adverbe quantitatif, attesté en français depuis le X^e s.; il provient d'un mot du latin vulgaire, *ADSATIS «(en quantité) suffisant(e), beaucoup», mot composé formé de la préposition AD ou A «à» et de l'adverbe SATIS «assez» (DHF)². En français classique, l'adverbe a développé une signification liée à l'idée d'excès, de saturation, même de dégoût, de réaction à ce qui est devenu insupportable. Le DHF mentionne un emploi du mot qui correspond à ce que nous appelons 'marqueur discursif' chez Corneille (1661), dans une occurrence de *assez* avec le sens *ça suffit*. (DHF s. v.). En français moderne, *assez* est employé comme signe d'un désaccord exaspéré, l'opinion du locuteur que la conversation a duré suffisamment: *ça (la discussion) a assez duré, assez!, assez parlé / assez de discours, des actes* (= «on a parlé suffisamment, nous devons agir»), *en voilà assez, j'en ai assez* (Collins / Robert). Une observation attentive des contextes d'occurrence montre que cet adverbe apparaît souvent avec un substantif désignant un fragment de discours dont le contenu justifie l'interruption: *assez de paroles* (Émile Zola in TLFi, Eugène Sue p. 77), *assez sur ce sujet* (Eugène Sue, p. 64), *assez (parler) pour aujourd'hui* (Georges Bernanos in TLFi). Dans un seul exemple de notre corpus, l'occurrence de l'adverbe *assez* n'est pas le signe d'une exaspération, mais du fait que le locuteur considère qu'il a reçu une quantité suffisante d'informations (*Assez, cher abbé, je comprends*, Balzac, p. 114).

- Le verbe **suffire** provient aussi du latin, du verbe SUFFICERE (verbe composé de SUB «sous» et FACERE «faire») qui, selon les dictionnaires, avait un sémantisme très riche.³ En ancien français le verbe, dans des constructions transitives, signifiait «être en quantité suffisante (pour faire quelque chose)». Par extension le syntagme *suffire à quelqu'un* exprime le fait que cette personne considère la situation satisfaisante. Une extension ultérieure a produit la locution *cela (me) suffit*, attestée au XVII^e s. (DHF), devenue au XX^e s. *suffit*. Toutes ces expressions expriment le fait que le locuteur se sent excédé. Avec des locutions comme *ça suffit (comme ça)*, *ça suffit maintenant* le locuteur coupe la conversation parce qu'il est exaspéré. Pour des raisons de breveté, le verbe peut changer sa catégorie grammaticale, devenant une simple interjection : *suffit !* Ce marqueur apparaît souvent tout seul, notre corpus contient peu d'exemple explicitant la justification de l'interruption, caractéristique qui le différencie de *assez* : *suffit les phrases* (Céline in TLFi) ; *allons, suffit, ne m'énervez plus* (Benjamin in TLFi).

Dans la série des marqueurs de désaccord, nous avons trouvé aussi des verbes qui, à l'impératif, sont employés pour interrompre un discours: *se taire* et *arrêter*.

- Le verbe **se taire** est attesté en français déjà au X^e s. (TLFi). Le verbe provient d'un verbe du latin classique, TACERE «ne pas dire, garder le silence» qui, en ancien français avait la forme *taisir* ou *taisier* (DHF). La signification actuelle est le résultat d'un rétrécissement sémantique, puisqu'en ancien français, selon DHF, il avait le sens «s'abstenir (de faire qqch.)», signification qui s'est ensuite spécialisée dans «s'abstenir de divulguer un secret». Le marqueur discursif se présente sous la forme de l'impératif du verbe (*tais-toi, taisez-vous*) ou du subjonctif pour les personnes qui n'ont pas de forme spécifique au subjonctif (*Quant à ce monsieur, qu'il se taise*, Marcel Pagnol in TLFi). Comme nous avons déjà mentionné, le locuteur utilise ce marqueur pour interrompre le discours de son interlocuteur. L'exaspération résulte non seulement de l'intonation (représentée graphiquement par le point d'exclamation) mais aussi par l'occurrence d'un autre item: *tais-toi, maudite* (Eugène Sue, p. 64), *tais-toi, donc* (Arthur Bernède, p. 171). Le locuteur peut justifier

² L'adjectif SATIS «suffisant» est l'étymon du substantif *satiété*.

³ Le DHL mentionne les significations suivantes : «mettre sous», «imprégner», «mettre à disposition de», «mettre après», «élire à la place de», «remplacer», et, dans l'emploi intransitif, «être suffisant». Le *Petit Robert* et le *Grand Robert* donnent aussi les significations «supporter» et «résister». Le *Littre* indique les sens «fournir», «mettre à place» et «être suffisant». Le TLFi indique une transition sémantique en latin : «mettre au-dessus, à la place», «fournir», «se placer dessous»; cette dernière signification a évolué dans «être capable de supporter» qui a abouti à la signification «suffire à».

son attitude par une phrase explicative (*Taisez-vous, je vous défends de discuter*, Dorgelès in *TLFi*) ou par l'expression d'une phrase à caractère général, qui rend l'impératif redondant (*Quand je parle, on se tait*, Crémieux in *TLFi*). Des emplois similaires se retrouvent dans les instructions écrites sur des affiches, par exemple pendant la Deuxième Guerre mondiale, instruction reproduites dans des textes littéraires décrivant cette époque: *Taisez-vous, méfiez-vous, les oreilles ennemies vous écoutent* (Beauvoir in *TLFi*).

- Le verbe **arrêter** a aussi une origine latine, provenant du verbe du latin classique ARRESTARE (verbe composé de AD + RESTARE), avec le sens « être immobile ». Dans son emploi transitif, si son complément d'objet est un substantif dénotant une manifestation langagière, la forme d'impératif de ce verbe est un marqueur discursif. Le substantif complément d'objet a souvent un sens péjoratif, exprimant l'exaspération du locuteur : *arrêtez votre charre* (= « histoires ») (Simonin in *TLFi*) ; *arrête ton babill/ ton cirque* (in *Word Reference.com*), *arrête ton numéro* (Le Breton in *TLFi*) ; *arrêtez vos conneries* (Fallet in *TLFi*) *arrête ton baratin!/ tes bêtises !/ tes âneries !* (Reverso)

2.2. Le corpus roumain

L'inventaire des marqueurs du désaccord en roumain est très similaire à l'inventaire en français, mais il existe des différences dans leurs emplois. Par exemple, les locuteurs roumains justifient rarement l'action d'interrompre, au moins selon notre corpus.

- L'adverbe **destul**, employé parfois comme interjection, a une étymologie similaire à son équivalent français, *assez*, les deux mots provenant, de manière directe ou indirecte, des mots latins SATIS « en quantité suffisante »/ SATUR « rempli (de nourriture), rassasié ». Donc, comme nous avons montré, l'étymon de *assez* est AD + SATIS, de *destul* est AD + SATUL (> SATULLUS, diminutif de SATUR) (cf. *DER*). Comme manifestation de l'exaspération, *destul* est synonyme de « tais-toi », « clos le bec », « la ferme »: *destul, destul, sfârșește odată*. (Gib Mihăescu) « ça suffit, ça suffit! arrête-toi tout de suite »; *bu [sunt] chiar foarte. foarte [cuminte], dar destul* (Ojog-Brașoveanu 1999, p. 77) « je ne suis pas une jeune fille très rangée, mais assez parlé ». Une justification peut apparaître, mais c'est un cas beaucoup plus rare qu'en français : *destul, că mă zgârii pe ureche* (Calistrat Hogaș, p. 166) « arrête, tu me brouilles les oreilles »,⁴ *am discutat destul singuri* (Cornel Leu, p. 89) « nous avons parlé assez longtemps dans le vent ».

- Le mot **gata** (adjectif et adverbe invariable) « fini, prêt à l'emploi » semble être d'origine slave, du mot serbe *gatovŭ* « prêt à l'emploi », bien que certains linguistes et dictionnaires lui attribue comme origine le mot albanais *gat(it)* (Mayer, Philippide, Rosetti, Petrovicin cf. *DER, DEX*) ou une origine autochtone (Miklosich cf. *DER*). Dans ses emplois comme interjection, le mot sert à interrompre l'interlocuteur : *gata, domnule Căpitan, de ajuns* (Ojog Brașoveanu 1986, p. 155) « assez, Capitaine, (maintenant) ça suffit »; *gata... liniștiți-vă* (Vișniec, p. 14) « c'est fini, calmez-vous ». L'interjection est parfois accompagnée par une explication: *gata, Mary, nu vreau să mă mai gândesc* (Ojog Brașoveanu 1986, p. 126) « assez, Mary, je ne veux plus y penser »; *gata, scuzați-mă* (Ojog Brașoveanu 1986, p. 161) « ça va, excusez-moi (d'avoir été grossier) »; *gata! fără comentarii* (Ojog Brașoveanu 1986, p. 175) « assez! plus d'arguments ».

Comme en français, plusieurs verbes à l'impératif sont employés par le locuteur pour exprimer son désaccord, les plus fréquents étant *a lăsa* « laisser », *a înceta* « cesser, arrêter », et *a ajunge* « suffire ».

- Le verbe **a lăsa** « laisser, abandonner » apparaît souvent tant en fonction de marqueur discursif qu'en fonction d'élément argumentatif. Le verbe est d'origine latine, du verbe LAXARE « détendre, relâcher ; desserrer (un lien) ». L'impératif de ce verbe est d'habitude transitif et son complément d'objet direct est souvent un substantif qui dénote des phrases ou un fragment de discours: *lasă pildele* (Alecsandri) « laisse les paraboles », *lasă complimentele* (Alecsandri) « trêve de compliments », *lasă teoriile* (Ojog Brașoveanu 1986, p. 57) « laisse tomber toutes ces spéculations »; *lasă monologul* (Alecsandri) « laisse de côté ce monologue »; *lasă bancurile/ glumele la o parte* (Ojog Brașoveanu 1986, p. 86) « arrête de raconter des blagues »; *(hai) las-o baltă/ moartă* (Ojog Brașoveanu 1986, p. 62) « (allons) laisse tomber »; *să lăsam pronosticurile* (Ileana Vulpescu, p. 15) « arrête de faire des prédictions »; *lasă chestia asta* (= discuția despre comportamentul Ludmillei) (Nicolae Breban, p. 50) « arrête tout ça (la discussion sur le comportement de Ludmila) ». Certains

⁴ Le locuteur fait ce reproche à son interlocuteur, parce qu'il prononce, par snobisme, des prénoms roumains à la française et dit *Jean* au lieu de *Ion* et *Étienne* au lieu de *Ștefan*.

substantifs 'ordinaux' peuvent désigner, par métonymie, des fragments de discours. Par exemple la phrase *lăsați-l pe tata în pace* (Ojog Brașoveanu 1986, p. 28) « laissez mon père tranquille » dans le contexte du roman a une autre signification, parce que les opinions du père (un magistrat juge) ont été explicitée auparavant dans la conversation. Donc, la phrase doit être traduite comme « laissons de côté les opinions de mon père, n'en parlons plus », car elle exprime le désir du locuteur de changer le thème de la conversation.

- L'emploi de la forme d'impératif du verbe *a tăcea* « (se) taire » (du verbe latin TACERE « se taire, garder le silence ») est considéré grossier, surtout dans la construction transitive, le complément d'objet direct est le substantif désignant l'organe de la parole, la bouche, nommée souvent par une métaphore, ce qui rend la phrase encore plus impolie (*pliscul/ ciocul* « le bec », *botul* « la gueule », *fleanca* (fam. péj.) « la bouche (qui parle à tort et à travers) »): *taci din gură* (Bogdan Suceavă p. 106) « tais-toi, litt. tais ta bouche ». La phrase est encore moins polie avec le datif possessif : *tacă-ți gura* (Vișniec, p. 30), *tacă-ți fleanca* (DEX), *tacă-ți pliscul* (Vișniec, p. 54) « tais-toi, clos le bec, ferme ta gueule ».

- Le verbe *a înceta* « arrêter » dérive de l'adjectif *încet* « bas, silencieux » (du latin QUIETUS « qui est en repos, dans le calme »). Quand il fait référence à l'action de parler, ce verbe a un sens très proche de verbe *a tăcea* : comme expression du désaccord, il peut signifier « tais-toi »: *încetează, Sașa* (Vișniec, p. 22) « arrête (de parler) Sașa », *mai încetează dracului* (Vișniec, 53) « arrête, bon sang/ merde ».

- *A ajunge* « arriver, suffire » (du latin ADJUNGERE « unir, adjoindre ») peut être employé comme interjection, ressemblant aux syntagmes figés *ça suffit*, en français, et (*that's*) *enough* en anglais, quand il se comporte comme une interjection : *ajunge, Nadejda* (Vișniec, p. 79) « ça suffit, Nadejda ». Le marqueur du désaccord prend parfois la forme du supin du verbe : *domnule căpitan, de ajuns !* (Ojog-Brașoveanu, 1986, p. 155) « capitaine, ça suffit ! ».

L'examen des deux corpus, français et roumain, montre une remarquable unité en ce qui concerne les catégories morphosyntaxiques des items employés pour exprimer le désaccord: des adverbes (*assez* en français, *destul* et *gata* en roumain) et des verbes surtout à l'impératif (*se taire*, *arrêter*, en français, *a lăsa*, *a tăcea* en roumain), interjections provenant d'un verbe ou d'un substantif (*ta gueule!*, *silence!* en roumain *gura* « ta gueule, litt. ta bouche », *liniște* « silence » ou *musca*⁵). L'indicatif peut apparaître aussi, surtout dans les constructions impersonnelles (*suffire* en français, *a ajunge* en roumain).

Il existe aussi une unité sémantique notable. Les adverbes et les verbes à l'indicatif expriment une valeur évaluative-quantitative (« en quantité suffisante » même « en abondance »), avec référence au thème et/ou la durée de la conversation. Les verbes à l'impératif et les interjections sollicitent, d'une manière plus ou moins polie, un changement de situation : « cesse de parler ! ». Ces moyens se retrouvent dans d'autres langues, néolatines ou non (nous pensons à la forme impersonnelle *basta* en italien, en espagnol ou en catalan, interjection dérivée des verbes *bastare* ou *bastar* « suffire », aux impératifs *stop* et *shut up* ou à l'adverbe *enough* en anglais, etc.).

3. Le cadre théorique de la théorie de Grice

La théorie de Grice est fondée sur l'observation, en apparence banale, que dans la communication en général et dans la conversation en particulier, les locuteurs adoptent des comportements verbaux coopératifs, dans le sens qu'ils collaborent à la réussite de la conversation. C'est un comportement rationnel, puisqu'il assure une communication efficace. Le **principe de coopération** constitue, pour Grice, le **postulat** de toute conversation:

Le Principe de coopération:

Que votre contribution à la conversation soit, au moment où elle intervient, telle que le requiert l'objectif ou la direction acceptée de l'échange verbal dans lequel vous êtes engagé (votre intervention doit être donnée dans le moment opportun, dans les buts ou dans la direction du discours dans lequel vous êtes impliqué). (Grice 1975/1979: 60-61)

⁵ Cette dernière expression qui signifie au sens propre « mouche (l'insecte) » provient d'une phrase à l'impératif qui existe en français aussi, sans arriver à devenir une interjection. En roumain la phrase et l'interjection qui y dérive sont employées surtout quand on veut imposer le silence à un groupe d'enfants, par exemple à l'école: (*să se audă*) *musca!* « (qu'on entende voler) la mouche ! ».

Le Principe de coopération stipule d'une part la participation à la conversation et ensuite l'acceptation du but et de la direction proposée par l'initiateur du discours. Le principe de coopération est accompagné par quatre maximes, inspirées par les catégories d'Immanuel Kant (*Critique de la raison pure*): quantité, qualité, relation et modalité (ou manière).

Maxime de quantité

1. votre information doit contenir autant d'information que nécessaire (informativité);
2. votre information ne doit pas contenir plus d'information que nécessaire (exhaustivité).

Maxime de qualité ou de véridicité (ou de sincérité)

Que votre contribution soit véridique:

1. n'affirmez que ce que vous croyez être faux;
2. n'affirmez pas ce pour quoi vous manquez de preuves.

Maxime de relation (de pertinence)

Parlez à propos, soyez pertinents.

Maxime de manière (intelligibilité)

Soyez clair et en particulier:

1. évitez de vous exprimer avec obscurité;
2. évitez d'être ambigu;
3. soyez bref;
4. soyez ordonné (c'est-à-dire procédez par ordre).

Dans un dialogue comme (1) toutes les maximes sont respectées:

- (1) A. Tu connais l'adresse de Paul ?
 B. Oui, il habite à Paris, au 25 de la Place Monge, premier étage, appt. 5.

Par le fait même de répondre, B montre sa volonté de coopérer et de participer à la conversation. Sa réponse montre qu'il a accepté le thème proposé par le locuteur A. En plus, la réponse de B est conforme:

- à la maxime de quantité: elle contient toutes les informations requises et pas plus;
- à la maxime de qualité: l'information est vraie;
- à la maxime de pertinence: la réponse de B est pertinente, elle contient les informations requises par A;

- à la maxime de manière: la réponse n'est ni obscure, ni ambiguë, elle est brève et ordonnée, parce que les informations spatiales vont du grand vers le petit: ville, rue et numéro civique, étage, appartement.

Ce cadre théorique est, évidemment, un cadre exprimant une parfaite harmonie entre les interlocuteurs. Il peut être complété par d'autres règles, de type social, comme celles proposées par Kerbrat-Orecchioni (1986) dont la plus importante semble être « la loi de politesse » : ménager autant que possible les faces négatives et positives de l'Auditeur.⁶ Comme l'harmonie universelle entre les individus n'est pas la règle générale, mais souvent l'exception, il est clair que la communication, qui reflète souvent les relations sociales et psychologiques entre les interlocuteurs, n'est pas toujours harmonique et souvent elle n'atteste pas une parfaite entente.

Le principe de coopération se manifeste non seulement dans la communication verbale. Toute une série d'activités humaines sont possibles justement parce qu'un groupe, plus ou moins grand, collabore à la réalisation d'une activité déterminée. On pourrait penser au groupe d'ouvriers, techniciens, ingénieurs et architectes qui participent, chacun selon ses compétences et ses tâches, à la construction d'un bâtiment, aux personnes qui travaillent dans une fabrique pour la réalisation d'un certain produit (automobiles, vêtements, aliments, etc.), à une équipe de sportifs qui participe à un match contre une autre équipe, aux acteurs pendant les répétitions ou au cours d'un spectacle théâtral, à un chirurgien et à son groupe de collaborateurs au cours d'une opération, etc. Dans tous ces cas, le respect du Principe de Coopération est la preuve d'un comportement rationnel, bien que la communication verbale soit seulement une des composantes, en général à caractère directif.

⁶ Catherine Kerbrat - Orecchioni (1986) a détaillé les règles de comportement du Locuteur basées sur certains principes, qu'elle appelle « lois » et qui se présentent sous la forme de la loi de prudence, la loi de décence, la loi de dignité, la loi de modestie. Toutes ces « lois » expriment le fait que le Locuteur ne devrait pas attaquer verbalement ou insulter son interlocuteur (Kerbrat-Orecchioni 1986: 235-236, Mariana Tuțescu 2003).

Martine Bracops (2006: 80) a illustré cette idée avec l'exemple de deux personnes (disons Ernest et Charles) qui construisent ensemble un meuble prêt-à-monter. Ernest fait le montage et Charles l'aide. On peut retrouver dans cette activité l'équivalent de chaque maxime de Grice:

- la maxime de quantité: si, dans une certaine phase du montage, Ernest a besoin de six vis, il s'attend que Charles lui passe six vis, et non pas trois ou dix;
- la maxime de qualité: si Ernest a besoin de vis, il espère que Charles lui passe des vis, et non pas des clous;
- la maxime de pertinence: si dans cette phase d'assemblage du meuble Ernest doit se servir de vis, il souhaite que Charles lui passe un tournevis, et non pas un marteau;
- la maxime de manière: dans chaque phase de l'activité, Ernest s'attend à ce que Charles se comporte d'une certaine manière. Il devrait choisir chaque fois l'outil approprié, et non toute une panoplie (donc ses actes doivent être clairs et sans ambiguïté); il doit placer chaque outil dont Ernest a besoin près d'Ernest et non pas à l'autre bout de la chambre (donc Charles doit permettre à Ernest de se montrer concis), il devrait remettre ces outils dans une succession qui correspond aux opérations qu'Ernest doit accomplir (donc il est ordonné).

Les marqueurs du désaccord semblent se trouver en conflit avec une théorie de la communication idéale, comme celle de Paul Grice. Il est vrai que la même théorie analyse non seulement l'utilisation des maximes conversationnelles (donc les échanges verbaux qui respectent le principe de coopération et les maximes) mais aussi leur exploitation, c'est-à-dire les situations dans lesquelles le locuteur choisit consciemment de ne pas respecter les maximes conversationnelles, d'habitude pour obtenir un certain effet sémantique et/ ou pragmatique, donc pour manifester une certaine intention communicative. En plus, la théorie de Grice laisse dehors toute une série de conversations non-coopératives, comme l'interrogatoire où l'enquêteur et le suspect ont des buts contraires, le dialogue polémique, de type argumentatif, par exemple celui des politiciens appartenant l'un au gouvernement et l'autre à l'opposition, surtout pendant les campagnes électorales, etc.

Les marqueurs du désaccord correspondent, dans une certaine mesure, à cette violation des maximes. En plus, il y a peu de différences entre l'emploi de ces marqueurs dans la conversation et leur emploi directionnel, pour des comportements extralinguistiques. L'examen des marqueurs de désaccord, dont seulement une partie est en quelque sorte grammaticalisée, nous a conduits à la conclusion qu'ils pourraient être classifiés ainsi:

1. Dans la communication verbale, le corpus interrogé nous a montré qu'il existe deux cas:
 - a. l'interlocuteur (devenu locuteur) proteste contre le but et la direction prises par la conversation ou bien contre la violation des maximes conversationnelles;
 - b. l'interlocuteur repousse le thème de la discussion et/ ou refuse de respecter les maximes, parfois même les règles de politesse ;
2. Comme directifs du comportement non verbal, le locuteur peut protester contre les actions de son/ ses interlocuteur(s).

4. Les marques du désaccord discursif

Une partie des emplois des marqueurs discursifs peuvent être rapportés à la théorie de Grice. Le locuteur peut protester contre le comportement verbal de son interlocuteur, et il peut refuser la direction de l'échange verbal ou la manière dans laquelle l'interlocuteur a utilisé les maximes.

4.1. Le principe de coopération et les marqueurs du désaccord

Malgré la forme donnée par Grice au Principe de coopération, le locuteur n'accepte pas toujours la direction de l'échange verbal proposée par les autres participants au discours. Du fait qu'il exprime son désaccord, il manifeste soit sa décision d'interrompre la conversation, soit son intention de participer à une conversation ayant un thème différent. Il résulte que la formulation du principe de coopération est trop restrictive, excluant ces possibilités.

Le refus de continuer la conversation

En français, le refus de continuer la conversation peut être exprimé par chacune des expressions présentées ci-dessus. Il s'agit d'une suspension du Principe de coopération, changement d'attitude pour lequel le locuteur fournit souvent une explication:

- (2) « - **Assez** pour aujourd'hui », dit-il. « **Nous reprendrons l'interrogatoire demain.** » (Maurice Leblanc, *Arsène Lupin* 813, p. 407)
- (3) MERCURE : « - Il faut veiller, princesse, et attendre mon maître, car il me charge de vous dire... » ALCMENE : « - **Tais-toi**, s'il te plaît, Sosie, **je vais dormir...** » Elle sort. (Jean Giraudoux, *Amphitryon* 38, pp. 58-59)
- (4) Il montra le cadavre d'Altenheim. « -Tiens, c'est ce bandit-là qui m'a fichu à l'eau, dans un sac, un pavé autour de la taille. Mais **assez causé...** Paix à tes cendres ! » (Maurice Leblanc, *Arsène Lupin* 813, pp. 361-362)

L'enquêteur dans (2) interrompt l'interrogatoire du suspect (un type spécial de dialogue, souvent non-coopératif) parce qu'il apprécie qu'il a assez duré; dans (3) Alcène veut dormir, raison pour laquelle elle prie Mercure, déguisé en Sosie, de se taire. Enfin, dans (4) le locuteur constate que le cadavre appartient à la personne qui a essayé de le tuer, mais, puisque le coupable est mort, la conversation sur ce thème devient inutile.

En roumain, l'intention d'interrompre la communication peut être exprimée aussi par un grand nombre d'expression, qui en partie, sont grammaticalisées.

- (5) «- Boieri d-voastră», zise giudecătoria, « de vreme ce ne-am pus pe povestit, am să vă spun și eu o anecdotă giudecătorească foarte curioasă: Logofeția Dreptății în pricina căminariului... » «- **Destul, destul!**» strigară cu toții și lumânarea se stinse în ciuda giudecătorului. (Vasile Alecsandri *O intrigă de bal masche*, dans le vol. *O plimbare în munți*)
« - Mes chers Seigneurs », dit le juge « puisque nous avons commencé à raconter des histoires, je vous dirai une anecdote judiciaire très curieuse. Les logothètes de justice, à cause du perceuteur ... » « - **Ça suffit ! Ça suffit !** » s'écrièrent tous et la chandelle fut éteinte malgré le juge.
- (6) « - Să știi tu, cei bogați se mânia mai iute. Noi de ce să ne mâniem?! Iacă, tu de pildă, de ce te mâni? » «- Acum, **lasă-mă**, Melenteo, vezi-ți de lucru, ori culcă-te, da; **lasă-mă**, că mi-i **destul** pe ziua de azi», zicea femeia (Ion Agârbiceanu, *Melentea* în vol. *Fefelega*, p. 108)
« - Sache que les riches se mettent vite en colère. Nous autres, pourquoi nous mettre en colère ? Toi, par exemple, pourquoi te fâches-tu ? » « - **Laisse-moi** tranquille maintenant, Melenteo, continue ton travail ou va te coucher ; **laisse-moi, j'en ai assez** pour aujourd'hui » disait la femme.
- (7) «- Las' că-ți spun eu cine ești! **O imbecilă!** De unde vii?» « - **În condițiile acestea nu sunt dispusă să discut.** Pot și eu să insult. » (Rodica Ojog-Brașoveanu, *Violeta din seif*, p. 23)
« - Et moi, je te dis ce que tu es! Une imbécile! D'où viens-tu ? » « - **Dans ces conditions je ne suis pas disposée à discuter.** Je peux insulter, moi aussi. »

Dans (5) le soir, à l'auberge, le juge désire raconter lui aussi une anecdote, mais les interlocuteurs veulent dormir, donc ils sont non-coopératifs et l'interrompent. L'exemple (6) illustre un autre cas dans lequel l'interlocuteur, une femme, trop fatiguée pour continuer la conversation avec son mari, Melente, le conseille de continuer son travail en silence ou d'aller dormir. Dans (7) il s'agit d'une discussion conflictuelle, le père demandant à sa fille pourquoi elle est rentrée en retard. Celle-ci refuse de répondre aux demandes. En plus, son père l'avait auparavant insultée, l'appelant « imbécile », une bonne raison pour refuser de donner les informations requises. L'entretien ne pourrait continuer que sous la forme d'un échange d'insultes, ce qui, selon l'opinion de la jeune fille, le rend inutile.

Une autre infraction au principe de coopération apparaît quand l'interlocuteur ne refuse pas de continuer la conversation, mais il n'accepte pas le thème ou la direction de son déroulement. La motivation de ce refus est parfois exprimée par la locution adverbiale *assez de* introduisant un substantif de niveau discursif, c'est-à-dire un substantif qui a pour référent un ensemble antérieur de phrases du discours ; ce substantif exprime aussi la motivation du rejet. Dans les exemples suivants ce rôle est rempli par des substantifs comme *blagues* et *remontrances*:

- (8) M. Borély était pâle de rage et d'indignation. La vue des deux gardiens étendus le bouleversa. « - Morts ! » s'écria-t-il. « - Mais, non, mais non, ricana Lupin. Tenez, celui-là bouge. Parle donc, animal. » « - Mais l'autre ? » reprit M. Borély en se précipitant sur le gardien-chef. « - Endormi seulement, monsieur le directeur. Il était très fatigué, alors je lui ai accordé quelques instants de repos. J'intercède en sa faveur. Je serais désolé que ce pauvre homme ... » « - **Assez de blagues** », dit M. Borély. (Maurice Leblanc, *Arsène Lupin* 813, p. 451)
- (9) « - Prends garde ! » dit Anselme de plus en plus alarmé, « prends garde ! les échevins sont élus par les habitants : ce serait la plus mortelle injure que de violenter l'homme de leur choix ! » « - **Assez de remontrances** », s'écria Gaudry, avec une hautaine impatience, « tu oublies trop que je suis ton évêque ! » (Eugène Sue, *Les Mystères du peuple*, p. 316)

Pour justifier le rejet de la direction de l'échange verbal, les locuteurs évoquent des infractions aux règles de conversation, mais il s'agit de règles qui se trouvent en dehors du cadre théorique de Grice : on pourrait les formuler comme « personne ne doit faire des blagues ou des ironies au cours d'une conversation avec les autorités, surtout pas un homme suspect d'avoir attaqué des gardiens » pour (8). Pour (9), il s'agit surtout d'une règle socio-pragmatique: un simple archidiacre comme Anselme ne peut faire des reproches à son évêque.

En roumain, l'expression équivalente contient le verbe *a lăsa* + SN₂ « laisser, abandonner », le complément d'objet direct étant un substantif de niveau discursif :

- (10) «- Nu știu dacă am spus adevărul, mult îmi pasă mie de adevăr! (...) Ludmila a fost prietena mea și am crezut de datoria mea să...» «- Să o avertizezi că...» «- Ascultă, știi ceva: vrei să **lăsăm chestia asta**? Vă privește ce faceți voi doi și pe ea o privește la fel!» (Nicolae Breban, *Îngerul de gips*, pag. 133)
 «- Je ne sais pas si j'ai dit la vérité, de la vérité je m'en moque ! (...) Ludmila a été mon amie et j'ai considéré que c'était mon devoir de ...» «- De l'avertir que...» «- Écoute, voyons une peu: **veux-tu laisser tout ça**? Ce que vous faites, c'est ton affaire, et c'est son affaire à elle aussi ! »
- (11) «- Acestea sunt noțiuni pe care le auzi din primul an de facultate. Când este vorba însă de copilul tău, ele se golesc de conținut, devin simple sloganuri.» «- Un punct de vedere extrem de ... limitat, ca să nu zic egoist, dar cel puțin apreciez sinceritatea.» «- **Să lăsăm teoriile!** Practic, ce facem?» (Rodica Ojog-Brașoveanu, *Violeta din seif*, p. 57)
 «- Ce sont des notions qu'on apprend à la fac, en première année. Mais, quand il s'agit du propre fils, elles perdent leur contenu, elles deviennent de simples slogans. » «- C'est un point de vue extrêmement ... limité, pour ne pas dire égoïste, mais au moins j'apprécie ta sincérité. » «- **Laissons de côté ces théories !** En fait, qu'allons-nous faire ? »

Dans le contexte de (10), l'expression *a lasa chestia asta* signifie, clairement, l'abandon du thème de la conversation - l'avertissement transmis par le locuteur à son amie, Ludmila. Dans (11) le nom *teorii* désigne les diverses opinions sur l'éducation des enfants. En proposant d'abandonner les théories, le locuteur propose une autre orientation au débat, une recherche de solutions pratiques.

Dans d'autres cas, la motivation de l'interruption est plus subtile, quasi une intertextualité. Examinons un exemple tiré de la pièce de théâtre d'un dramaturge roumain émergent, Matei Vișniec, intitulée *Istoria comunismului povestita bolnavilor mentali* « L'histoire du communisme racontée aux malades mentaux ». La pièce met en scène un hôpital psychiatrique dans lequel le personnel soignant présente aux malades mentaux divers moments de l'histoire du communisme. Ces malades sont traités assez mal, une caractéristique du comportement dans la période communiste de toute une série de personnes qui auraient dû être polies, comme les vendeurs, les infirmiers, les policiers, etc.

- (12) BOLNAVUL 1: « Nu trageți, tovarăși! KATIA: « **Tacă-ți fleanca**, Piotr. » BOLNAVUL 1: « - Nu trageți, tovarăși ! » KATIA : « **Gura**, Piotr » (Matei Vișniec, *Istoria comunismului*, pag. 21)
 MALADE No. 1 : « - Ne tirez-pas, camarades ! » KATIA : « - **Ferme ta gueule**, Piotr. » MALADE No. 1 : « - Ne tirez pas, camarades ! » KATIA : « - **La ferme**, Piotr ! »

Un Roumain qui a atteint l'âge adulte dans la période communiste comprend pourquoi l'infirmière, Katia, est si énervée par la phrase du Malade No. 1. Il s'agit d'une célèbre anecdote sur le grand poète russe Vladimir Maïakovski, qui s'est suicidé à Moscou, en 1930, en se tirant une balle de revolver dans le cœur. Ce triste événement a eu lieu dans la période de la terreur stalinienne, peu de temps après que le poète avait reçu l'interdiction absolue de voyager à l'étranger, signe qu'il était tombé en disgrâce. En plus, les circonstances de la mort ont été considérées suspectes (le calibre de la balle extraite du cadavre ne correspondait pas à celui du revolver, l'authenticité de la lettre d'adieu a été mise en doute, etc.). Pour ces raisons beaucoup de Soviétiques et d'Est-européens ont contesté la variante officielle, supposant que le poète avait été tué par les agents secrets du régime soviétique. Ce fait a été exprimé sous la forme d'une anecdote : « Demande : „- Quelles ont été les derniers mots prononcés par le grand poète Maïakovski avant son suicide ? ” Réponse : „- Ne tirez pas, camarades ! ” ». Une telle allusion ne peut plaire à l'infirmière, adepte du communisme stalinien, donc elle ordonne au Malade de se taire, d'une manière assez grossière.

Les maximes conversationnelles

Dans le cas des maximes conversationnelles, les protestations des interlocuteurs sont provoquées par le conflit entre les règles. Grice a montré que le locuteur se trouve parfois dans l'impossibilité de respecter simultanément plusieurs maximes. Le conflit regarde le plus souvent la maxime de quantité et la maxime de qualité (de véridicité). Par exemple, l'interlocuteur peut demander des informations que le locuteur ne connaît

que partiellement. Il se trouve, alors, dans la situation de choisir: s'il donne la quantité requise d'informations, il devrait dire des choses qu'il ne connaît pas ou de la vérité desquels il n'est pas sûr. Une telle attitude est en contraste avec la maxime de qualité. Dans cette situation, le locuteur devrait opter en faveur de la maxime de qualité, donc dire le peu de choses qu'il connaît mais dont il peut garantir la vérité. Souvent le locuteur décide de donner un grand nombre de détails – dans cette situation il se trouve en conflit avec la maxime de manière, ce qui peut provoquer les protestations de l'interlocuteur. Dans toutes ces situations il s'agit de tendances et de l'appréciation subjective tant du locuteur que de l'interlocuteur.

Voici un exemple de respect exagéré de la maxime de qualité, qui conseille, comme nous avons vu, de ne pas affirmer ce pour quoi le locuteur manque des preuves. Dans le fragment ci-dessus, le personnage Robert Briquet veut irriter son interlocuteur, mais il cache cette intention derrière un respect exagéré de cette maxime, d'autant plus que ses affirmations pouvaient être dangereuses du point de vue politique. Les deux personnages (Robert Briquet et le cavalier de Mayneville, de la maison du duc de Guise) parlent des rumeurs sur les confessions faites par Salcède, un ennemi du roi Henri III de Valois, qui a participé à un complot contre le frère du roi sur l'instigation du duc de Guise. Le texte contient aussi toute une série d'éléments argumentatifs, dont nous ne nous occupons pas:

- (13) « - M. de Guise, reprit sèchement le cavalier, n'a ni réclamé ni défendu Salcède, c'est que Salcède n'est point à lui. » « - Cependant, **excusez si j'insiste**, continua Briquet, mais ce n'est pas moi qui invente; **il paraît certain que Salcède a parlé**. » « - Où cela ? devant les juges ? » « - Non, pas devant les juges, monsieur, à la torture. » « - On prétend qu'il a parlé soit ; mais on ne répète point ce qu'il a dit. » « - Vous m'excuserez encore, monsieur, reprit Robert Briquet : **on le répète et très longuement même**. » « - Et qu'a-t-il dit ? voyons ! demanda avec impatience le cavalier ; **parlez, vous qui êtes si bien instruit**. » « - **Je ne me vante pas d'être bien instruit**, monsieur, puisque je cherche au contraire à m'instruire près de vous », répondit Briquet. « - Voyons ! entendons-nous ! dit le cavalier avec impatience ; **vous avez prétendu qu'on répétait les paroles de Salcède** ; ses paroles, quelles sont-elles ? dites ! » « - **Je ne puis répondre, monsieur, que ce soient ses propres paroles** », dit Robert Briquet qui **paraissait prendre plaisir à pousser le cavalier**. « - **Mais enfin, quelles sont celles qu'on lui prête ?** » « - **On prétend** qu'il a avoué qu'il conspirait pour M. de Guise contre Son Altesse monseigneur le duc d'Anjou. » (Alexandre Dumas, *Les quarante-cinq*, vol. 1, pp. 19-20) »

Robert Briquet semble exagérément circonspect à répondre aux demandes du cavalier de Mayneville. Sous prétexte du respect de la maxime de qualité (il s'agit de bruits qui courent), il s'amuse à taquiner son interlocuteur. Les expressions faisant appel à la maxime de qualité sont: *il paraît certain que, je ne me vante pas d'être bien instruit, je ne puis répondre que ce soient ses propres paroles*. Le cavalier de Mayneville se situe sur la position contraire, du point de vue argumentatif, mais il fait aussi une référence implicite à la même règle conversationnelle : il considère son interlocuteur bien informé et le presse de lui communiquer ces renseignements (*mais enfin, quelles sont celles [= ces paroles] qu'on lui prête?*). Robert Briquet viole la maxime de quantité (qui conseille au locuteur de donner toutes les informations qui lui sont requises), ainsi que la maxime de manière (« soyez bref »). Seulement au moment où l'interlocuteur exprime son exaspération (*mais enfin quelles sont celles [= ces paroles] qu'on lui prête*), Robert Briquet offre l'information requise, sous une forme « modalisée » (*on prétend que*), formule qui précise qu'il ne garantit pas la vérité du renseignement.

Si les explications offertes par le locuteur sont trop détaillées, on pourrait considérer qu'il n'a pas respecté le principe « soyez bref » qui se retrouve aussi dans la maxime de quantité, qui recommande de ne pas donner trop d'informations. Dans cette situation, un des interlocuteurs peut manifester son impatience:

- (14) «- Am prins un taxi în Piața Unirii și am coborât la Piața Romană. Am luat-o pe Ana Ipătescu...» «- **Ce-i asta? Harta Bucureștiului?**» «- Iubito, răsese Dan, **vreau să înțelegi exact**.» «- **Las'că înțeleg...**» «- Ei bine, cam cu vreo douăzeci de metri înaintea mea, l-am văzut deodată pe tipul din restaurant.» (Rodica Ojog-Brașoveanu, *Violeta din seif*, p. 23)
- « - J'ai réussi à trouver un taxi dans la Place de l'Union, j'en suis descendu à la Place Romaine. J'ai gagné la rue Ana Ipătescu... » « - **C'est quoi ça ? Tu me traces la carte de Bucarest ?** » « - Ma chérie, je veux te faire bien comprendre. » « - Ne t'en fais pas, je comprends fort bien... » « - Eh bien, une vingtaine de mètres devant moi, j'ai vu d'un coup le type du restaurant. »

Dans cet exemple, le premier locuteur, Dan, donne trop de détails sur le trajet qu'il avait parcouru, violant ainsi tant la maxime de quantité (il donne trop d'informations) que celle de manière (« soyez bref »). L'interlocuteur, Adriana, proteste ironiquement contre cette direction de la conversation et Dan se corrige, en expliquant son souci de clarté et en donnant tout de suite le renseignement qu'il voulait communiquer, sur la présence dans la rue Ana Ipătescu de l'homme remarqué au restaurant.

5. Les marques du désaccord comme directifs

L'étude des marqueurs du désaccord semble confirmer l'observation de Martine Bacrops (2006) concernant le caractère plus général du cadre théorique de Grice. La théorie décrit non seulement les caractéristiques de la conversation mais aussi les particularités de tout comportement coopératif. Les marqueurs du désaccord fonctionnent en quelque sorte en dehors de ce cadre coopératif et, dans une certaine mesure, en dehors de la conversation aussi, si employés comme directifs pour des comportements extralinguistiques. Nous n'avons pas remarqué de différence notable entre l'emploi conversationnel et l'emploi directif des expressions du désaccord: le locuteur emploie les mêmes moyens linguistiques pour protester contre la direction de la discussion ou contre les actions d'autres personnes.

Voici deux situations où il ne s'agit pas d'échanges verbaux mais du cours d'actions d'au moins deux personnes. Dans le premier exemple, il s'agit d'une exécution capitale dont le cours est interrompu par un officier qui arrive avec un document prouvant que le condamné a été gracié :

- (15) Un officier accourut élevant un papier au-dessus de sa tête: « - **Arrête !** » cria-t-il au bourreau. L'officier s'approcha, monta sur l'échafaud, et remit une cédule impériale aux ministres de la justice. (Prosper Mérimée, *Faux Démétrius*, 1853, p.196)

L'impératif du verbe *arrêter* est employé en français comme directif, mais aussi comme marqueur discursif (*arrête de parler*, *arrête tes bêtises* (dans le sens « tais-toi »), *arrête, n'en dis pas plus*, *arrête ton discours*, etc.). Dans les deux usages il s'agit d'interrompre soit le cours d'une action (directif) ou du cours d'un discours (marqueur discursif).

Dans le deuxième exemple, il s'agit du commencement d'une scène érotique, interrompue par la femme :

- (16) Puis elle trouve que cela [les caresses de l'homme] a assez duré : « -Ah ! non, **en voilà assez**, mon petit, **zut alors !** » Comme il ne dit toujours rien, approchant de la nuque sa mâchoire, comme la gueule du désir, elle se fâche : « - Ah non ! **assez ! Zut**, que j'veus dis ! » ... Il finit par la lâcher, et il s'en va en riant d'un rire damné, de honte et de cynisme, la démarche presque titubante, sous l'action d'une énorme poussée intérieure. (Henri Barbusse, *L'enfer*, 1923, p. 151)

Les moyens linguistiques utilisés par cette femme fonctionnent aussi comme marqueurs linguistiques, comme on peut voir dans les exemples ci-dessus avec *assez*. Quant à *alors*, il apparaît dans des phrases comme *alors*, *n'en parlons plus* où l'adverbe fonctionne comme un marqueur qui conclut le discours. Nous ne l'avons pas cité dans nos exemples parce que ce n'est pas un marqueur spécifique pour le désaccord. L'interjection *zut* marque l'irritation, l'exaspération, l'impatience, souvent par rapport au discours de l'interlocuteur.

Nous illustrerons ce cadre général de l'emploi des marqueurs du désaccord avec l'examen de plus près du plus fréquents de ces éléments, l'adverbe français *assez* et l'adverbe roumain *destul*.

6. Un exemple de marqueur du désaccord: *assez* et *destul*

Les adverbes *assez* et *destul* présentent beaucoup de similitudes sémantiques et pragmatiques, qui peuvent être expliquées, en partie, par leur étymologie similaire. Tous les deux mots sont d'origine latine et le résultat d'une combinaison d'une préposition (*ad-*, respectivement *de-*) et *satis*, respectivement *satullus* qui dénotent, tous les deux, la quantité suffisante de l'échange verbal, à travers une métonymie de la satiété.

Du point de vue sémantique, les deux mots expriment la quantité suffisante dans des contextes où ils n'ont pas le rôle de marqueurs discursifs, surtout dans les constructions adverbiales comme *assez vite* - *destul de repede*, *manger assez* - *a mânca destul*, etc.

Si employés comme marqueurs discursifs, *assez* et *destul* se retrouvent dans tous les cas mentionnés ci-dessus, exprimant le désaccord du locuteur par rapport au discours. On retrouve: le désaccord par rapport au thème de la conversation:

- (17) « - Parbleu ! Je te dirai même que ton imprudence à cet égard m'a étonné. Comment n'as-tu pas pris quelques précautions ? Il était inévitable ... » « - **Assez !** Où est-elle ? » « - Tu n'es pas poli. » « - Où est-elle ? » « - Entre quatre murs, libre... » (Maurice Leblanc, *Arsène Lupin* 813, p. 334)
- (18) JUDECĂTOR: Bine, toate bune, dar de ce vii beat la judecătorie? PREVENIT: (obidit) Dacă nu am aminteri coraj, domn' judecător! JUDECĂTOR: **Destul!** (I. L. Caragiale *Justiție* in vol. *La hanul lui Mânjoală*, pp. 24-25)

JUGE: « - Bon, d'accord, mais pourquoi te présentes-tu ivre à la barre du tribunal? » PREVENU (affligé) : « - Sans alcool, le courage me manque M. le Juge! » JUGE : « - **Ça suffit !** »

Parfois cette dissension est explicitée par un nom de niveau discursif faisant référence aux phrases de la conversation précédente. La violation des maximes conversationnelles peut être évoquée aussi:

- (19) « - Mais, Lebris, vous êtes fou ! Mon ami ! Akkibs ! Nous vous associons à nos nobles travaux, et ... » « - **Assez ! Assez d'hypocrisie !** Tout ce qui se passe ici viole le droit des gens ! » (Maurice Renard, *L'homme truqué*, p. 98)
- (20) « - Oh ! nenorocitul de mine ! » strigă Moțoc smulgându-și barba, căci de pe vorbele tiranului înțelege că nu mai este scăpare pentru el. « - Încăi lăsați-mă să mă spovedesc ! » Și plângea și țipa și suspina. « - **Destul** », strigă Lăpușneanu, « **nu te mai boci ca o muiere!** fii român verde. » (Costache Negruzzi, *Alexandru Lăpușneanu*, p. 7)
« - Oh ! Malheureux que je suis », s'écria Moțoc, s'arrachant la barbe, car des paroles du tyran, il avait compris qu'il était perdu. « Au moins laissez-moi le temps de me confesser ! » Il pleurait, et criait et sanglotait. « - **Assez !** » s'écria Lăpușneanu, « **cesse de te lamenter comme un e femmelette !** conduits-toi comme un vrai Roumain. »
- (21) Titu, deși rugat în mai multe rânduri să-și spună părerea, tăcea ca un filozof. Pe la miezul nopții însă, văzând că **dezbaterea** nu s-ar mai isprăvi niciodată, interveni cu o amânare: « - **Destul** acuma!... Haidem la culcare! **V-ați certat** destul, mai lăsați și pe mâine.» (Liviu Rebreanu, *Ion*, p. 90)
Titu, bien que prié plusieurs fois d'exprimer son opinion, gardait le silence comme un philosophe. Envers minuit, voyant que le débat continuait toujours, il intervint, demandant une suspension. « - **Ça suffit** maintenant ! Allons au lit! **Vous vous êtes assez disputé**, vous pouvez continuer demain. »

Dans d'autres situations, la présence de l'adverbe marque non pas le désaccord, mais le fait que le thème constituant la partie précédente de la conversation est considéré clos, souvent parce que toutes les informations pertinentes ont été transmises, donc la maxime de quantité a été respectée:

- (22) « - Tu m'as damné ; depuis ce meurtre, je n'ai plus eu de chapelain ; aucun prêtre n'a voulu venir demeurer ici. Mais **assez sur ce sujet**... Ce philtre est-il prêt ? » « - Pas encore. » (Eugène Sue, *Les Mystères du peuple*, pag. 64)
- (23) « - La urma urmei cine poate fi așa de mărginit să judece lumea ca pe o mașină de băuturi răcoritoare? Ei bine, uite că-s destul de mulți, mai spuse ca pentru sine înțeleptul. Dar **destulă vorbă**, acum e vremea să apuci pe adevăratul tău drum. » (Florin Cojocaru, *Povestea*, p. 67)
« - En fin du compte, qui peut être si limité pour considérer que le monde est un simple mécanisme qui distribue des boissons rafraîchissantes ? Eh bien, il y en a assez » dit comme à soi-même le sage. Mais **nous avons assez parlé**, maintenant tu dois aller ton petit bonhomme de chemin.»

Comme les autres marqueurs du désaccord, peut-être à l'exception du verbe *se taire* et de ses synonymes, *assez* et *destul* peuvent exprimer une opposition contre le comportement non linguistique de l'interlocuteur :

- (24) Levé à huit heures, rasé, chaussé, fébrile, Chéri secoua Desmond qui dormait livide, affreux à voir et gonflé dans le sommeil comme un noyé : « - Desmond ! hep! Desmond ! ... **Assez !** T'es trop vilain quand tu dors ! » (Colette, *Chéri*, p. 105)
- (25) Concurenții, în număr de vreo treizeci, au fost introduși într-o sală mare; aici, în fața comisiunii li s-a dictat de către unul dintre aceștia cu glas tare timp de cinci-șase minute. Apoi dl. președinte a zis « - **Destul!** Acum fiecare să-și iscălească proba.» (I. L. Caragiale, *Triumful talentului*, p. 40)
Les participants au concours, une trentaine, ont été introduits dans une grande salle ; ici, devant la commission, un de ses membres leur a fait une dictée à haute voix de cinq-six minutes. Ensuite, M. le président a dit: « - **Ça suffit.** Que chacun signe sa copie. »

7. Conclusions

L'étude des marqueurs du désaccord montrent que le fameux cadre théorique de Grice doit être complété. Tout d'abord, le principe de coopération a une formulation trop forte. Le fait que la contribution à la conversation doit être faite dans les buts ou dans la direction du discours devraient être complétée avec «si les interlocuteurs sont d'accord». Les interlocuteurs ne violent pas le principe de coopération si le désaccord est explicitement exprimé. En plus, souvent cette différence d'opinion entre les interlocuteurs est justifiée par une explication. La précision se réfère soit à des infractions aux règles du comportement coopératif, soit à des infractions aux règles sociales, surtout aux règles de politesse.

Bibliographie

- Bracops, Martine (2006), *Introduction à la pragmatique*, Bruxelles, De Boeck.
- Benamara, Farah/ Maïte Taboada/ Yannick Mathieu (2017), 'Evaluative Language Beyond Bags of Words: Linguistic Insights and Computational Applications', in *Computational Linguistics* 43: 1, 201-264. Disponible à <<https://www.aclweb.org/anthology/J17-1006/>>
- Garric, Nathalie (1996), 'Pour une stratégie discursive publicitaire: les adverbes assertifs en -ment', in *Langage et société* 78, 77-88.
- Grice, Paul (1957), 'Meaning', in *The Philosophical Review*, 66, 3, 377 – 388.
- Grice, Paul (1968), 'Utterer's Meaning, Sentence Meaning, and Word-Meaning', in *Foundations of Language* 4, 225-42.
- Grice, Paul (1969), 'Utterer's Meaning and Intentions', in *The Philosophical Review*, 68, 147-77.
- Grice, Paul (1975/ 1979), 'Logic and Conversation', in Peter Cole/ J. L. Morgan (éds.), *Syntax and Semantics*, vol. 3: *Speech Acts*, New York, Academic Press, 41 - 58 ('Logique et conversation', traduction en français par Fr. Berhet/ M. Bozon, *Communications* 30, 1979, 57 - 72).
- Grice, Paul (1978), 'Further Notes on Logic and Conversation', in Peter Cole (éd.), *Syntax and Semantics*, vol. 9: *Pragmatics*, Academic Press, New York, 113-128. Reprinted in Grice (1989), 41-57.
- Grice, Paul (1981), 'Presupposition and Conversational Implicature', in P. Cole, *Radical Pragmatics*, New York, Academic Press, 183 - 197.
- Grice, Paul (1989) (éd.), *Studies in the Way of Words*, Cambridge, Harvard University Press.
- Kerbrat-Orecchioni, Catherine (1980), *L'énonciation. De la subjectivité dans le langage*, Paris, Armand Colin.
- Kerbrat-Orecchioni, Catherine (1986), *L'implicite*, Paris, Armand Colin.
- Kerbrat-Orecchioni, Catherine (1990-1994), *Les interactions verbales*, tome I – III, Paris, Armand Colin.
- Khachaturyan, Elizaveta (2011), 'Introduction', in Elizaveta Khachaturyan (éd.), *Discourse Markers in Romance Languages*, thematic issue, *Oslo Studies in Language* 3, 1-5.
- Molnier, Christian / Françoise Levrier (1999), *Grammaire des adverbes en -ment*, Genève-Paris, Librairies Droz
- Tutescu, Mariana (2003), *L'argumentation. Introduction à l'étude du discours*, Bucuresti, Tipografia Universității din București. Dernière révision 2005; disponible aussi à <<http://ebooks.unibuc.ro/lls/MarianaTutescu-Argumentation/index.htm>>

Dictionnaires

- Collins/ Robert = *The Collins Robert French-English Dictionary*, London, Harper, 2008
- DER = Alexandru Ciorănescu, *²Dicționar etimologic al limbii române*, (¹édition 1958—1966), București, Editura Seculum, 2007.
- DEX = Academia Română/ Institutul de Lingvistică, *Dicționarul explicativ al limbii române*, București, Univers Enciclopedic, ²1998, ³2009. Depuis 2001, il existe une transposition sur la toile de ce dictionnaire, complétée par le texte d'une trentaine d'autres dictionnaires du roumain (en accès libre et gratuit): <<https://dexonline.ro/>>
- DHF = Alain Rey (éd.), *Dictionnaire historique du français*, Paris, Le Robert-Sejer, ¹1992, ²1998, ³2006.
- Grand Robert = Paul Robert, Paul (1985): *Le Grand Robert de la langue française: dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française* (9 voll.) Paris, Le Robert, CD-Rom, Le Robert / Sejer 2005
- Le Littré* = Émile Littré (1971 [1872]): *Le nouveau Littré - Dictionnaire de la langue française*, Monte-Carlo, Ed. du Cap. (4 voll.) (CD-ROM 1998).
- Petit Robert* = Paul Robert, *Le nouveau Petit Robert de la langue française*, CD-Rom de Josette Rey-Debove / Alain Rey, Paris, Le Robert, 2009.
- Reverso = *Reverso Dictionary* <<https://dictionary.reverso.net/french-english/>>
- TLF = Paul Imbs (dir.), *Trésor de la langue française* (16 voll), Paris, Éditions de CNRS / Gallimard (1971-1994).
- TLFi = ATILF – CNR & Université de Lorraine, *Trésor de la langue française informatisé*, 2002 (en accès libre et gratuit): <<http://atilf.atilf.fr/tlfi3.htm>>
- WordReference.com| *Dictionnaires en ligne; français-anglais* <<https://www.wordreference.com/fren>>

Textes français

- Balzac, Honoré de, Albert Savarus, 1842. Édition de référence: Paris, Éditions Fune. Disponible dans la *Bibliothèque électronique du Québec* à <<https://beq.ebooksgratuits.com/balzac/Balzac-10.pdf>>
- Barbusse, Henri, *L'enfer*, paru en 1908. Édition de référence: Les Éditions G. Creees & cie, 1925. Disponible dans la *Bibliothèque électronique du Québec* à <https://beq.ebooksgratuits.com/classiques/Barbusse_Lenfer.pdf>
- Bernède, Arthur, *Belphégor*, 1927. Édition de référence: Paris, Éditions Talandier. Disponible dans *Bouquineux* à <<http://www.bouquineux.com/?telecharger=1508&Bernede-Belphegor>>
- Dumas, Alexandre, *Les quarante-cinq*, 1847-1848. Édition de référence: Calman Lévi, Paris, 1888. Disponible dans la *Bibliothèque électronique du Québec* à <<https://beq.ebooksgratuits.com/vents-xpdf/Dumas-45-1.pdf>>
- Giraudoux, Jean, *Amphytrion* 38, 1929. Édition de référence: Bernard Grasset, Paris, 1929. Disponible dans la *Bibliothèque électronique du Québec* à <https://beq.ebooksgratuits.com/classiques/Giraudoux_Amphytrion_38.pdf>

- Leblanc, Maurice, *Arsène Lupin «813»*, paru en 1910 dans le quotidien *Le Journal*, Édition de référence Paris, Omnibus, 2004. Disponible dans la *Bibliothèque électronique du Québec* <<https://beq.ebooksgratuits.com/auteurs/Leblanc/Leblanc-813.pdf>>
- Sue, Eugène, *Les Mystères du peuple*, tome VII. Édition de référence: Administration des librairies, Paris, 1849-1957. Disponible dans Wikisource à <https://fr.wikisource.org/wiki/Les_Myst%C3%A8res_du_peuple>

Textes roumains

- Agârbiceanu, Ion, *Fefelega*. 1908. Édition de référence: Litera international București – Chișinău, ebook, 2001. Disponible à <<http://www.101books.ru/carte/descarca-ion-agarbiceanu-fefelega-pdf>>
- Alecsandri, Vasile, *O intrigă de bal masche*, in volumul *O plimbare în munți*. 1844, Édition de référence: le journal *Propășirea*. Disponible dans Wikisource à <https://ro.wikisource.org/wiki/O_primblare_la_munți>
- Alecsandri, Vasile, *Istoria unui galben și a unei parale*, 1844, Édition de référence: Iași, le journal *Propășirea*. Disponible dans Wikisource à <https://ro.wikisource.org/wiki/Istoria_unui_galben_si_a_unei_parale>
- Breban, Nicolae, *Îngerul de gips*, 1973, Édition de référence: București, Cartea românească. Disponible à <<http://ro.scribd.com/doc/7132546/Nicolae-Breban-Ingerul-de-Gips>>
- Caragiale, Ion Luca. *Justiție*. 1893. Édition de référence: I. L. Caragiale, *Opere* - București, Editura „Cultura Națională” 1930 - Ediție îngrijită de Paul Zarifopol. Disponible dans Wikisource à <<https://ro.wikisource.org/wiki/Justiție>>
- Caragiale, Ion Luca. *Triumful talentului*. Édition de référence: I. L. Caragiale, *Opere* - București, Editura „Cultura Națională” 1930, Ediție îngrijită de Paul Zarifopol. Disponible dans Wikisource à <http://ro.wikisource.org/wiki/Triumful_talentului>
- Cojocaru, Florin. *Povestea*. 2002. Édition de référence: e-book *Antologia LiterNet*. Disponible à <<http://editura.liternet.ro/...Antologia-LiterNet-2002-Vol1-html>>
- Hogaș, Calistrat, *Pe drumuri de munte, În Munții Neamțului*, 1912. Édition de référence: București, Viața românească. Disponible à <https://ro.wikisource.org/wiki/În_Munții_Neamțului>
- Leu, Cornel, *Insulele*, 1982, Édition de référence: București, Editura Albatros. Disponible à <<https://docgo.net/insulele-corneliu-leu-pdf>>
- Mihăescu, Gib, *Donna Alba*, 1935, vol. II. Édition de référence: București, Cartea românească. Disponible à <https://ro.wikisource.org/wiki/Donna_Alba/Volumul_II>
- Negruzzi, Constantin, *Alexandru Lăpușneanu*, 1849. Édition de référence: Iași, revista *Dacia literară*. Disponible à <https://ro.wikisource.org/wiki/Alexandru_Lăpușneanu>
- Ojog-Brașovanu, Rodica, *Violeta din seif*, 1986. Édition de référence: București, Editura militară. Disponible à <<https://vdocuments.site/violeta-din-safe-rodica-ojog-brasoveanu-563e343149414.html>>
- Ojog-Brașovanu, Rodica, *Telefonul din bikini*, 1999. Édition de référence: București, Editura Nemira. Disponible à <<http://www.101books.ru/carte/descarca-rodica-ojog-brasoveanu-telefonul-din-bikini-pdf>>
- Suceavă, Bogdan, *Istorie duminicală*, 2002, Édition de référence: e-book *Antologia LiterNet*. Disponible à <<http://editura.liternet.ro/...Antologia-LiterNet-2002-Vol1-html>>
- Rebreanu, Liviu, *Ion*, 1920. Édition de référence: Iași, Viața românească. Disponible à <https://ro.wikisource.org/wiki/Ion/Glasul_pămîntului>
- Vișniec, Matei, *Istoria comunismului povestită pentru bolnavii mentali*, 2001. Édition de référence: Brașov, Editura Aula, e-book Editura LiterNet. Disponible à <https://editura.liternet.ro/carte/50/Matei-Visniec/Istoria-comunis_mului-povestita-pentru-bolnavii-mintal.html>
- Vulpescu, Ileana, *Arta conversației*, 1980, Édition de référence: București, Cartea Românească. Disponible à <<http://www.101books.ru/carte/descarca-ileana-vulpescu-arta-conversatiei-pdf>>